

1. Intitulé du certificat ¹

Designer - créateur textile

2. Traduction de l'intitulé du certificat ²

3. Eléments de compétences acquis

Dessiner des patrons, des prototypes

Mettre en place un planning de réalisation du projet tendance :

S'informer de l'évolution des différents marchés, techniques et produits de la profession.

Enregistrer, décoder, analyser des éléments visuels ou écrits, événements dans des lieux publics, supports presse ou internet.

Décrypter des données d'un cahier des charges technique

Utiliser les bases des techniques mises en œuvre dans les différents procédés de fabrication :

Prendre en compte les données techniques et de coûts pour la réalisation

S'informer sur les entreprises concurrentes et leurs réponses à des projets similaires.

Tenir compte des évolutions contractuelles et tarifaires.

Créer le produit attendu :

Mettre en œuvre les techniques de filature et filage

Utiliser les techniques d'impression, ennoblissement, de maille, tissage, broderie, volume...

Employer les différents modes de fabrication et de finition

Mettre au point une gamme de couleurs et des harmonies.

Interpréter et styliser des formes et des couleurs.

Exploiter des méthodes de créativité personnelles : utilisations, détournements et mélange de techniques (outil informatique, outils traditionnels), matériaux.

Gérer les priorités.

Coordonner et suivre l'avancement des recherches.

Réunir les éléments visuels et textuels de la présentation dans un ordre logique et cohérent.

Exposer le contenu du projet aux intervenants de façon claire et précise.

Suivre la recherche créative du projet.

Stimuler et fédérer une équipe.

Faire preuve de réactivité face au changement non anticipés

Donner des références sur l'état du marché et des tendances pour étayer l'argumentaire.

Réaliser les mises au raccord des motifs.

Utiliser les différents formats d'exécution de maquettes liés aux différents procédés de fabrication.

Vérifier dans sa globalité l'adéquation du projet avec la spécificité de la demande: style graphique, ambiance couleur, objectifs commerciaux, marché de l'entreprise, tendances de la saison, etc.

Collecter tous les informations et les éléments pour définir les contraintes, délais, budget, objectifs, indications graphiques, tendances, gammes de couleurs.

Rédiger un plan écrit et visuel.

Utiliser les moyens de communication modernes et outils collaboratifs

Définir le planning : chronologie des actions et priorités du cahier des charges.

Structurer les axes de travail.

Rebondir en cours de projet pour intégrer un nouvel élément apparu sur le marché: tendances, techniques, produits.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Le métier de designer/créateur textile s'exerce dans les structures suivantes :

- bureaux et agences de style indépendants,
- bureaux et agences de style intégrés à l'entreprise
- bureaux de création
- studios de dessin
- centrales d'achat de la grande distribution
- bureaux d'achats
- agences de design (produit, communication, espace)
- vente par correspondance
- haute couture
- prêt à porter
- créateurs

Type d'emplois accessibles :

Créateur/trice textile et surface, Designer infographiste, Coloriste, Designer produits, accessoires, vêtement, Styliste tendances, Styliste conseil produit, Styliste photo, Designer couleur et matière, Créateur/trice de mode, Créateur/trice en art textile et impression, Créateur/trice infographie textile, Créateur/trice textile, Styliste, Styliste habillement, Styliste prêt-à-porter, Styliste maille, Styliste photo, Styliste textile, Styliste accessoires, Illustrateur/trice de mode, Créateur/trice de costumes événementiels, Styliste, Modéliste, Designer Textile.

Codes ROME :

- B1805 - Stylisme,
- H1204 - Design industriel,
- H1205 - Études - modèles en industrie des matériaux souples,
- L1502 - Costume et habillage spectacle

Références juridiques des règlementation d'activités :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

COLLEGE DE PARIS

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national ⁴ : Niveau 6

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation ³

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement en années : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 24/05/2021

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences

11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications³

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis ³

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

¹ Dans la langue d'origine. | ² Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | ³ Le cas échéant. | ⁴ Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>